

Réf: Dossier 189365

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MIENSA BATIMENT »

Siège Sikensi, Sikensi, SIKENSI DIKEBIE, Lot 3011,
Ilot 222

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Déc. 2022, et enregistrés au CEPICI le 22 Déc. 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIENSA BATIMENT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Bâtiment Travaux Public ,
- Lotissement,
- Génie civil,
- Achat-vente de marchandises diverses,

Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée,

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Sikensi, Sikensi, SIKENSI DIKEBIE, Lot 3011,
Ilot 222

Dirigeant(s) M NGUESSAN KOUAME MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TIA-2023-B-29 du 16/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

